

GERARD
HAESEBROECK
Conseiller Général - Maire d'Armentières

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 5 MARS 1967

10me CIRCONSCRIPTION DU NORD

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Candidats S. F. I. O.



RAYMOND
DERIEPPE
Candidat suppléant

Électrices, Électeurs,

En 1962, me présentant pour la première fois aux élections législatives, près de douze mille d'entre vous m'avaient accordé leur confiance. Depuis, bénéficiant d'une plus grande maturité politique et administrative en tant que Maire d'Armentières et Conseiller Général, j'ai pu au sein de l'Assemblée Départementale (toujours présent) davantage œuvrer pour la population du Département et celle de la Circonscription (Ex : Chemins Départementaux - Médaillés du Travail - Vétérans Sapeurs-Pompiers, Sociétés de Musique, etc...)

Aujourd'hui, je me représente à vos suffrages.

Mon programme est celui de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Il ne contient pas de promesses fallacieuses, mais des objectifs raisonnables et précis, orientés vers davantage de JUSTICE SOCIALE qui seront respectés si mes amis et moi devenons majoritaires.

Quelle différence avec les promesses de 1962... rappelez-vous !...

- **à cette époque, avec l'appui de nombreux Maires M.R.P. ou sympathisants de la circonscription M. Maurice SCHUMANN devenait le candidat élu du MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE.**

  Aujourd'hui, le député sortant se présente sous l'étiquette de la Vme République.

- **Dans sa Profession de Foi, il affirmait vouloir travailler en faveur du logement, de l'enseignement et des constructions scolaires, du pouvoir d'achat, des travailleurs et des familles, de l'expansion économique, de l'agriculture, de la jeunesse, des commerçants et artisans, etc...**

Que sont devenues ces promesses ?

LE LOGEMENT

Le nombre total de logements construits dans le Pays et dans le Nord, diminue chaque année, alors que le nombre de demandeurs, jeunes ménages, mal et non logés qui attendent un toit augmente toujours.

L'ENSEIGNEMENT

La Réforme de l'Enseignement est retardée de 5 ans. Les subventions de l'Etat dans le domaine des constructions scolaires diminuent et les collectivités locales (Départements et Communes) sont dans l'OBLIGATION d'augmenter leur participation.

TRAVAILLEURS ET FAMILLES

Quant aux travailleurs et surtout leurs ménagères, ils ont pu juger des cadeaux de l'U. N. R.. La hausse des prix étant largement supérieure aux augmentations de salaires, leur pouvoir d'achat a diminué. Les Familles ne sont pas plus gâtées. LE QUOTIENT FAMILIAL diminue (5 milliards pour le NORD), les allocations familiales ne sont pas en rapport avec l'augmentation du coût de la vie et il est prévu de les diminuer. L'allocation logement pour 70 à 80 % d'entre elles est réduite. Mieux, voilà - pour les vieux travailleurs également d'ailleurs - que l'impôt sur le revenu les touche plus largement.

En effet, de 4.400.000 familles en 1948, le nombre des familles imposées en 1966 atteindra près de 9 millions, ce qui va gonfler les recettes de l'Etat.

EXPANSION ÉCONOMIQUE

Dans ce domaine, heureusement qu'il y a eu quelques municipalités audacieuses mais presque pas ou pas du tout aidées - car le Gouvernement n'a même pas accepté - à mes demandes bien antérieures à celle de M. SCHUMANN - de classer notre Circonscription et notre Communauté dans les Catégories 3 ou 2, ce qui aurait permis d'accorder certains avantages financiers aux entreprises désirant s'implanter chez nous et aussi à celles qui désirent se transformer.

Aux dernières nouvelles « Electorales » nous l'aurions ce classement ! Mais après les législatives !... car la réunion n'a pas encore eu lieu.

Ici, nos craintes sont nombreuses et nos familles s'inquiètent pour leurs jeunes filles et jeunes gens, car notre Région traverse une grave crise de l'emploi, et cette situation n'ira point en s'améliorant puisque l'on prévoit avec le 5me plan, pour notre région, 120.000 chômeurs supplémentaires.

AGRICULTURE

Nos paysans, petits cultivateurs, maraichers. subissent les errements d'une politique qui ruinent la paysannerie et dépeuplent nos campagnes *(Ex. : le prix du blé a été augmenté de 75 A.F. au quintal mais dans le même temps on l'a assorti d'un impôt de 70 A.F.... On donne d'une main et on reprend de l'autre).* De plus, le Conseil Général doit pallier la carence de l'Etat *(Ex. : Centres post-scolaires agricoles).*

JEUNESSE

Que lui offre-t-on à notre jeunesse ?

Dans ce domaine, pas grand'chose non plus ; ce qui est prévu au Vme Plan pour les loisirs, les sports, la détente, la culture, est nettement insuffisant et les COLLECTIVITES LOCALES devront - là encore - pallier la carence du GOUVERNEMENT qui a diminué très nettement ses subventions.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

n'ont jamais été tant imposés. Les Départements et Communes ont été dans l'obligation de voter des centimes additionnels et devront en voter davantage demain, sans oublier « le centime additionnel de la Communauté Urbaine » qui n'est pas encore chiffré, nouveau cadeau « empoisonné » du Gouvernement.

Peut-être pourrions-nous rappeler à M. SCHUMANN la promesse de dernière heure qu'il a faite en 1962, en ce qui concerne la réforme des finances locales qui devait être l'une des premières tâches de la nouvelle Assemblée.

Peut-être pourrions-nous rappeler à M. SCHUMANN qui a voté la loi sur les communautés urbaines qu'il aurait pu consulter les Maires et les élus de la Circonscription - de toutes tendances - afin de connaitre leur avis.

Au fait, les Maires et élus de 1962, cités plus haut, ont-ils prévenu leurs administrés de l'augmentation importante des impôts qu'ils subiront jusqu'en 1970.

Les «Technocrates» et «Financiers» indiquent : l'auto-financement des collectivités devra passer de 8 à 23 %.

— L'augmentation OBLIGATOIRE des centimes communaux ;
— L'augmentation OBLIGATOIRE des centimes départementaux ;
— La création OBLIGATOIRE de centimes communautaires ;
— L'équilibre OBLIGATOIRE des régies industrielles (Piscine, ordures ménagères, eau potable, cantines, crèches, etc...)

Tout cela dépassera le doublement des impôts en 5 ans, pourquoi ne pas le dire, M. SCHUMANN.

ET DIRE QUI PAIERA, sinon :

— les commerçants, artisans qui verront leurs patentes augmentées
— les familles qui en connaitront les conséquences sur leurs contributions mobilières
— l'ensemble de la population qui en subira le contre-coup.

On peut deviner ce qui se passera.

La situation qui n'est pas tellement brillante dans notre Circonscription ira encore en s'aggravant, des faillites surgiront, les chiffres d'affaires diminueront et de nouveaux commerçants et artisans seront touchés par la récession.

LES PERSONNES AGÉES

Précisons ici qu'heureusement, il y a eu les régimes complémentaires dont l'obtention revient aux organisations syndicales et NON AU GOUVERNEMENT, car les taux des pensions et allocations de Sécurité Sociale sont toujours en dessous de ceux prévus par la Commission LAROQUE.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

toujours privés de leurs droits huit ans après l'arrivée du Régime U. N. R.

LES MUTILÉS, VICTIMES ET VEUVES DE GUERRE

dont les indices sont bien inférieurs à ceux prévus par la Commission du Plan.

LES VEUVES CIVILES, ORPHELINS, FEMMES SEULES, MUTILÉS DU TRAVAIL toujours défavorisés.

LES PARALYSÉS, HANDICAPÉS toujours lésés.

LES RAPATRIÉS

qui attendent toujours le remboursement intégral des biens perdus.

COMMUNICATIONS - ÉQUIPEMENTS - ASSAINISSEMENTS EAU POTABLE

1) Pour les communications on va éviter le péage sur les autoroutes mais les Départements et Communes paieront désormais 15 à 45 % des autoroutes et voies rapides, d'où répercussion sur les centimes additionnels.

2) Pour ce qui est de l'eau potable et l'assainissement, le montant des subventions est ramené de 40 à 20 %, l'équilibre financier sera supporté par l'augmentation sensible du prix de l'eau et la création d'une taxe d'assainissement. Il en sera de même du bilan des usines d'incinération existantes ou à créer, ce qui multipliera par 3 la taxe actuelle et par 4 ou 5 dans les communes nouvellement rattachées. Ex. : District TOURCOING.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Notre retrait de l'O. T. A. N. fait :

— que nous sommes seuls ou presque
— que notre armement nucléaire sans l'aide des alliés est inutilisable
— que le Nationalisme allemand renait
— que nous sommes loin d'une véritable EUROPE et de la PAIX.

L'IMPASSE BUDGÉTAIRE

Les Caisses sont pleines. Que de fois n'avons-nous pas entendu ce slogan ? et il n'y avait plus d'impasse budgétaire.

Ici, laissons parler M. le Sénateur PELLENC, Rapporteur Général du Budget (même groupe politique que M. SCHUMANN) :

« On a maintenant la certitude que la Gestion des Finances Publiques durant les années 1961 (déficit 413 milliards) ; 1962 (déficit 830 milliards) ; 1963 (déficit 960 milliards) n'a pas été mieux équilibrée qu'au cours des dernières années de la IVme République ».

Ce n'est pas nous qui le disons, n'est-ce-pas ?

Je pourrais continuer ainsi très longuement et prouver que les promesses n'ont pas été tenues et je me demande à quelle gymnastique politique M. SCHUMANN va encore jouer cette fois-ci ?

Va-t-il rallier les démocrates, les syndiqués de certains syndicats, les travailleurs chrétiens qui depuis 6 ans luttent contre le Gouvernement U. N. R. qu'il soutient.

SA NOUVELLE ETIQUETTE leur plait-elle ? et n'avais-je pas raison de la prédire en 1962.

Electrices, Electeurs,

La plupart d'entre vous ont été bernés en 1962 et aujourd'hui nous pâtissons TOUS de la position de soutien du Régime U. N. R. de M. SCHUMANN.

Un député se doit, il est vrai, d'intervenir en faveur de nombreux cas particuliers et humains, mais combien il serait plus normal :

— *qu'il accepte de travailler au sein de l'Assemblée Nationale POUR L'INTERET GENERAL et surtout pour les plus humbles, les plus défavorisés, les plus deshérités, pour la Jeunesse, pour les familles, pour les vieux travailleurs ;*
— *qu'il œuvre pour la prospérité et le développement « uniforme » de la Circonscription qu'il représente ;*
— *qu'il favorise une politique économique et sociale conforme aux intérêts des travailleurs, des commerçants et artisans, des paysans et agriculteurs ;*
— *qu'il s'efforce, enfin, d'obtenir une véritable justice sociale qui n'existe pas avec le Gouvernement actuel.*

Pour moi, les populations d'Armentières et du Canton, connaissent mon inlassable travail et mon constant dévouement, il ne pourra jamais y avoir de trêve, ni de repos, tant que toutes ces conditions sociales et humaines ne seront pas obtenues.

Tous aux urnes au 1er tour !

CANDIDAT TITULAIRE :

Gérard HAESEBROECK

CONSEILLER GÉNÉRAL - MAIRE D'ARMENTIÈRES

Candidat suppléant : **Raymond DERIEPPE**

VAN MEENEN - ARMENTIÈRES